

tenu des déclarations faites à New York par certains présidents de banque qui reprochaient au gouvernement du Canada de s'immiscer dans les reprises de firmes par l'étranger, j'aimerais demander au ministre si l'Association canadienne des banquiers ou si les deux présidents de banque en question ont jamais demandé au gouvernement de supprimer l'exemption qui les protège, c'est-à-dire les banques en général, des reprises étrangères.

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): J'ai entendu parler des déclarations faites pendant la fin de semaine par ce «gouvernement en exil» et j'en ai demandé le texte.

LA HAUSSE DES FRAIS PERÇUS PAR LES BANQUES—LA LOI RELATIVE AUX ENQUÊTES SUR LES COALITIONS

M. Douglas: J'aimerais poser une question supplémentaire au premier ministre. Étant donné que toutes les banques vont augmenter considérablement les frais qu'elles imputent à leurs clients et compte tenu du fait que tant le ministre de la Consommation et des Corporations que le ministre des Finances ont déclaré n'avoir aucune juridiction sur elles à cet égard, le gouvernement envisage-t-il de présenter une mesure législative qui ferait relever nos banques à charte de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): La Chambre a pour habitude d'attendre qu'une mesure lui soit présentée pour en connaître le contenu. Je ne peux rien ajouter à ce qu'a dit l'autre jour le ministre de la Consommation et des Corporations, c'est-à-dire qu'on examine actuellement cette question à la suite de l'étude sur les coalitions conduite par le Conseil économique du Canada.

M. Max Saltsman (Waterloo): Je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Le secrétaire parlementaire exprimait-il la politique du gouvernement en disant que nous devrions peut-être songer à étatiser la banque?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. La question est irrégulière.

[Plus tard]

L'INFLUENCE NÉFASTE DE L'INTERVENTION DU GOUVERNEMENT SUR L'EXPANSION ÉCONOMIQUE

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Ma question s'adresse au ministre des Finances. Comme suite à la déclaration faite à New York, la semaine dernière, par les présidents des banques à charte canadiennes selon laquelle l'intervention du gouvernement fédéral dans neuf secteurs différents de l'économie a découragé les hommes d'affaires canadiens de prendre les décisions que réclame l'expansion de leurs activités, le gouvernement envisage-t-il de réexaminer sa politique dans ce domaine de façon à faciliter plutôt qu'à entraver cette expansion nécessaire pour combattre le chômage?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Mon honorable ami devrait également obtenir copie des propos qu'on a tenus. Il ne s'agissait pas d'une déclaration des huit présidents de banques à charte, mais plutôt de

[M. Douglas.]

diverses déclarations faites par un ou deux d'entre eux sur plusieurs aspects de l'économie du Canada.

L'hon. M. Hees: Le ministre sait-il que la déclaration dit bel et bien que le gouvernement canadien sème la panique parmi les hommes d'affaires qui s'abstiennent, pour cette raison, de prendre les décisions voulues?

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE—LA DÉCLARATION DU GOUVERNEUR DE LA BANQUE DU CANADA

[Français]

M. Oza Tétrault (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Pourrait-il dire à la Chambre s'il a l'intention de prendre des mesures efficaces pour combattre le chômage, contrairement à la demande du chef de la haute finance, le Gouverneur de la Banque du Canada?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, le Gouverneur du Canada n'a pas rejeté, que je sache, les mesures fiscales ou monétaires comme moyens de s'attaquer au chômage.

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Je me demande si le premier ministre a bien compris la question du député de Villeneuve, qui n'a pas parlé du Gouverneur général du Canada, mais du Gouverneur de la Banque du Canada. Le premier ministre pourrait-il dire...

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Laprise: Ma question supplémentaire est la suivante, monsieur l'Orateur.

Le premier ministre pourrait-il dire si la déclaration du Gouverneur de la Banque du Canada a été faite à la demande du premier ministre et du gouvernement canadien?

Le très hon. M. Trudeau: Évidemment non, monsieur le président, sauf en ce sens que la loi oblige le Gouverneur à faire un rapport annuel, et il l'a présenté, comme il le devait en vertu de la loi, au ministre des Finances. Ce n'est évidemment ni le ministre des Finances ni aucun autre membre du cabinet qui a dicté ce rapport au Gouverneur de la Banque du Canada.

LE CHÔMAGE—MESURES EN VUE DE RÉGLER LE PROBLÈME

M. Laprise: Monsieur l'Orateur, je désire poser une autre question supplémentaire.

En vertu de la déclaration du ministre au sujet du chômage au Canada, le premier ministre peut-il dire si, à la suite de la déclaration du Gouverneur de la Banque du Canada, on peut s'attendre que le gouvernement ne donnera pas suite aux demandes du public canadien en vue de régler, une fois pour toutes, le problème de l'emploi au Canada?